

POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DES STRUCTURES CULTURELLES METROPOLITAINES EN PERIODE DE CRISE

Un challenge à relever entre immobilisme imposé et réactivité à réinvestir

Une grande majorité de structures de l'ESS vont être impactées durablement par la crise liée au covid-19, pouvant fragiliser notamment leur capacité financière, leur modèle économique, les modalités de mise en œuvre de leur(s) activité(s) ou leur organisation interne. C'est le cas notamment de l'ensemble du secteur culturel français, qui non seulement a connu un arrêt brutal de son activité, mais dispose toujours de peu de visibilité sur une éventuelle reprise d'activité.

Vous vous posez des questions sur la pérennité de votre projet, sur les solutions à mettre en place pour sécuriser votre trésorerie dans cette période incertaine ? Ce module vous permettra de prendre le recul nécessaire pour appréhender des hypothèses stratégiques et réadapter votre projet en fonction des contraintes imposées.

Public : structures culturelles domiciliée sur la métropole lyonnaise ayant à minima 1 salarié équivalent temps plein

Dates :

➤ 21 et 22 octobre 2020

Participation aux 2 jours obligatoire !

Horaires : 9h30 / 17h30

Lieu : Pole Pixel - Bât. Le Cube, 24 rue Émile Decorps, 69100 Villeurbanne. Salle La minoterie 1 (1^{er} étage)

Il est important de noter qu'en cas de contraintes sanitaires ne permettant pas de maintenir l'atelier en présentiel, celui-ci se déroulera sous forme d'ateliers en visio-conférence

OBJECTIFS

- Prendre du recul en collectif
- Faire le point sur la situation économique de sa structure et sur le potentiel de redéploiement
- Projeter des hypothèses et obtenir les trajectoires financières correspondantes
- Rendre « lisible » l'impact à court et à moyen terme
- Elaborer une feuille de route pour anticiper

A l'issue de ce module, vous aurez construit un plan d'actions sur la base de projections financières fiabilisées

En amont : un échange via SKYPE avec la consultante pour réaliser un diagnostic de la situation et prendre en compte vos attentes spécifiques

Programme JOUR 1 : Analyser pour Réagir

Nous échangerons en collectif sur les difficultés repérées et sur les opportunités du plan de relance. Nous aborderons la nécessité de mettre en place une équipe dédiée à la gestion de crise et sa composition, ainsi que la relation au banquier pour entretenir la confiance. Afin de pouvoir réagir, nous travaillerons à la préfiguration de l'atterrissage 2020 et à l'impact des reports de charges sur 2021. Nous analyserons les risques à court terme et à moyen termes et identifierons les scénarii de redéploiement de l'activité, ainsi que les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Le DLA est soutenu par :



Le DLA est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

Programme JOUR 2 : Anticiper pour Agir

Sur la base des hypothèses retenues, nous investirons les projections financières, les leviers pour les sécuriser, les partenariats à mobiliser et les adaptations de l'organisation à mettre en place. Nous élaborerons des indicateurs de suivi pour permettre une meilleure réactivité.

Cet accompagnement collectif sera suivi d'une journée d'accompagnement individuel sur site destiné à élaborer un plan d'actions directement opérationnel et favoriser ainsi sa mise en œuvre.

PRODUCTION

Une boîte à outils sur mesure adaptée à votre réalité opérationnelle directement utilisable

- Plan de trésorerie (fin 2020 et 2021)
- Atterrissage 2020
- Calcul de la capacité financière
- Leviers disponibles pour sécuriser le projet
- Plan d'actions à investir

METHODE PEDAGOGIQUE

Une **méthode interactive** où chaque participant est ACTEUR de la formation et stimule la réflexion collective par l'apport permanent de son expérience.

Des **travaux en ateliers** pour favoriser les mises en situation et des exercices adaptés à chaque structure

Des **outils et méthodes appropriés** favorisant la mise en œuvre opérationnelle, par leur adaptation à la réalité des associations participantes

Le lien avec les ressources existantes

INFORMATIONS PRATIQUES

Public : 1 participant maximum par structure

Consultants intervenants : Mireille JALLET, cabinet MJ CONSULTANT

(Cet atelier est entièrement pris en charge par le DLA du Rhône, sauf les frais de déplacement et de restauration).

Pour toute question, merci de contacter Valentin PAGET : paget@rdi.asso.fr, 04 37 28 72 36.

Le DLA est soutenu par :



Le DLA est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.